

l'exhorter à la pénitence. La Bible du châtelain de Berzi a l'austère rudesse d'un sermon fait par un soldat.

Nous n'énumérerons pas un grand nombre de petites pièces qui devraient se classer ici : les unes dirigées contre quelques vices particuliers, le *Mariage des filles du diable*, le *Dit de Perece*, le *Dit d'Avarice*, la *Mort Largece*, les *Dits de Jean et de Beudoïn de Condé*, etc.; les autres écrites à propos d'un événement, d'une persécution, d'une querelle, d'un impôt : le *Dit du Besant de Dieu*, par Guillaume le Normand ; le *Pèlerin*, de Thomas de Bailleul ; les *Vers de la Mort*, attribués à Adam de La Halle, etc. Nous avons hâte d'arriver au poète qui a déployé dans ce genre de composition le plus de verve et d'originalité, au grand satirique qui ferme le XIII^e siècle, au trouvère Rutebeuf.

RUTEBEUF.

Rutebeuf est un de ces noms qui fixent les dates principales de notre poésie, comme ceux de Theroulde et de Chrétien de Troyes que nous avons déjà vus, comme ceux de Villon et de Ronsard que nous verrons par la suite. Rutebeuf a vécu à Paris, et il n'a pu vivre qu'à Paris ; ce trait suffit déjà à indiquer une physionomie nouvelle. Tandis que les poètes que nous avons rencontrés jusqu'ici ont pu indifféremment naître et vivre dans les diverses provinces, Rutebeuf, polémiste au jour le jour, sorte de journaliste de son temps, devait se trouver là où les questions générales allaient désormais se poser et se débattre ; sa place était à ce foyer grandissant d'activité intellectuelle où tout le mouvement politique et religieux de la France commençait à se concentrer.

Rutebeuf ne fut pourtant pas un haut et puissant personnage. Bien loin de là. C'était un simple trouvère de profession, gagnant sa vie à faire des vers, composant des oraisons funèbres rimées aux grands seigneurs qui trépassaient, des fabliaux pour réciter aux noces et aux festins, des vies de saints et de saintes pour les couvents, des facéties pour les charlatans et les bouffons des rues, des pièces d'à-propos à chaque événement qui mettait en émoi l'opinion publique. A ce métier, il ne s'enrichit pas ; il vécut misérablement ; c'est à lui que remonte, dans notre histoire littéraire, la race illustre des poètes faméliques.

La pauvreté, le besoin, l'abandon eurent presque le pouvoir de faire de Rutebeuf un poète personnel à une époque où, malgré les vagues confidences, les épanchements timides auxquels se laissaient aller parfois les conteurs et les chansonniers, la personnalité poétique n'existait pas encore. Il y a de Rutebeuf une série de pièces qui n'ont d'autre objet que lui-même, sa situation, son dénûment, ses privations, ses infortunes. Le tableau qu'il trace est des plus sombres. Il n'est pas douteux, à la vérité, qu'il n'exagère un peu son mal afin d'y rendre plus sensibles ceux à qui il s'adresse, mais, la part de cette exagération étant faite, il ne ressort pas moins de ces plaintes que Rutebeuf était loin de figurer parmi les heureux du monde. « Pas un pain dans la huche, dit-il, pas une bûche dans le foyer; je tousse de froid, je bâille de faim; mon mobilier tout entier a été mis en gage; depuis la ruine de Troie, il n'y en a pas eu une plus complète que la mienne. » Ayant toutefois la fierté de son intelligence et de sa profession, il se garde de laisser personne pénétrer en son logis afin qu'on ne puisse apercevoir son indigence :

Je ne sui pas ouvrier des mains;
L' en ne saura jà où je mains
Por ma poverte.
Jà n' i sera ma porte ouverte,
Quar ma meson est trop deserte
Et povre et gaste.

« Je ne suis pas ouvrier des mains. On ne saura où je demeure, à cause de ma pauvreté. Ma porte ne sera pas ouverte, car ma maison est trop vide et nue et délabrée. »

Tous les malheurs l'accablent en même temps. Il a commis d'abord l'insigne folie de se marier :

L' en dit que fols qui ne foloie,
Pert sa raison.

« On dit que fol qui ne fait folie, perd sa raison. » Il n'y a que ce proverbe qui puisse justifier son mariage. La femme qu'il a épousée n'est en effet ni jeune, ni belle, ni riche; tout au contraire :

Tel fame ai prise
Que nus fors moi n' aime ne prise...
Cinquante ans a en s' escuele;
S' est maigre et seche,
N' ai pas paor qu' ele me treche.

« J'ai pris telle femme que nul, si ce n'est moi, n'aime ni n'estime. Elle a cinquante ans en son écuelle; elle est maigre et sèche. Je n'ai pas peur qu'elle me triche. » Cette dernière pensée est son unique consolation. Pour comble, la pauvre femme est d'une fécondité déplorable :

Ma fame r' a enfant éu,
C' un mois entier
Me l' a tenu sor le chantier.

« Ma femme a de nouveau eu un enfant que pendant un mois entier elle m'a tenu sur le chantier. »

L'hôte et la nourrice crient pour avoir de l'argent. Le poète est malade, alité; il a, par suite de l'on ne sait quel accident, perdu un œil, « l'œil droit, celui dont il voyait le mieux. » Au milieu de toutes ses tribulations, ses amis l'ont délaissé :

Que sont mi ami devenu
Que j'avoie si près tenu
Et tant amé?
Je cuit li vens les a osté;
L'amor est morte.
Ce sont ami que venz emporte
Et il ventoit devant ma porte.

« Que sont devenus mes amis que j'avais si chèrement tenus et tant aimés? Je crois que le vent les a enlevés. L'amitié est morte. C'étaient de ces amis que le vent emporte, et il ventait devant ma porte. »

Rien ne manque, comme on le voit, à ce tableau lamentable, et quand même la moitié seulement de ces malheurs serait véritable, Rutebeuf aurait encore été à plaindre. Les diverses pièces de vers qui ont pour objet de décrire sa détresse sont intitulées : *La povretei Rutebuef*, *Li mariages Rutebuef*, *La complainte Rutebuef de son oeul*, *La priere Rutebuef*, *La griesche d'yver*, *La griesche d'esté*. Au nombre des torts qu'il reproche à cette dernière saison, il en est qui nous prouvent que Rutebeuf, tout en accusant avec raison la fortune, avait un peu aussi à s'accuser lui-même. Il se dépite contre le jeu qui lui enlève souvent et sa bourse et sa robe :

Li dé m' ocient,
Li dé m' aguetent et espient;
Li dé m' assallent et defient;
Ce poise moi...
Li trahitor m' ont mis sans robe,
Li siecles est si plains de lobe!

« Les dés me tuent, les dés me guettent et m'épient; les dés m'attaquent et me défont. Cela me pèse. Les traîtres m'ont mis sans robe, le siècle est si plein de tromperie! »

Rutebeuf paraît, en somme, avoir mené la vie aventureuse des écoliers de l'Université de Paris dont il partage évidemment les goûts aussi bien que les idées et les opinions. On l'a souvent comparé à un pauvre et immortel écolier qui vécut deux siècles plus tard, à un autre de ces glorieux rimeurs de la bohème de Paris, à François Villon. Entre eux, il y a, en effet, d'abord ces rapports de patrie, de condition et de fortune; puis il est aisé d'apercevoir aussi certaines affinités d'esprit. Mais le parallèle ne saurait être poussé bien loin, et l'on a, d'autre part, à constater des différences profondes qui tiennent surtout aux temps si dissemblables où l'un et l'autre ont vécu. Cette veine de mélancolie et de rêverie qui circule si heureusement à travers les railleries et les bouffonneries du poète contemporain de Louis XI n'existe pas dans le poète contemporain de Louis IX, qui n'aurait écrit ni la *ballade des dames du temps jadis*, ni les *regrets de la belle heaulmière*, ni la *méditation au charnier des innocents*. Pour en arriver là, il fallait que la poésie intime traversât les profondes tristesses du xv^e siècle. Les plaintes de Rutebeuf n'ont pas du tout le même accent; elles n'ont rien de vague ni de philosophique; elles se fondent sur des douleurs très-positives, toutes matérielles. On sent bien que ces souffrances-là sont aisément guérissables, et qu'il suffira d'une libéralité de Louis IX ou du comte de Poitiers pour les soulager et les consoler. Au contraire, si Villon vient à s'attrister, c'est, à coup sûr, à ses moments de meilleure fortune, lorsqu'il échappe pour quelques instants aux embarras et aux dissipations de sa vie vagabonde. Alors il rentre en lui-même, et, en réfléchissant à l'usage qu'il a fait de sa vie et de sa jeunesse,

A peu que le cœur ne lui fend.

L'inspiration est tout autre. Entre les deux poètes, on peut mesurer toute la distance qui sépare le moyen âge de l'âge moderne.

Les pièces où le *moi* apparaît tiennent, d'ailleurs, fort peu de place dans l'œuvre de Rutebeuf. Rutebeuf est avant tout un poète actif, militant, mêlé avec ardeur aux luttes contemporaines, le premier sur la brèche, écrivant des pamphlets en vers, pour l'Université contre les moines mendiants, pour le roi contre le pape. Il sait qu'il a son influence et son pouvoir, lui, le trouvère indigent et affamé; aussi, du milieu de sa détresse, il relève la tête et s'écrie avec orgueil :

L' en cuide que je soie prestres,
 Quar je faz plus sainier de testes,
 Ce n' est pas guile,
 Que se je chantaisse evangile.
 L' en se saine, parmi la vile,
 De mes merveilles.
 On les doit bien conter aux veilles,
 Il n' y a nules lor pareilles.

« On dirait que je suis prêtre, car je fais faire plus de signes de croix, ce n'est pas un mensonge, que si je chantais l'Évangile. On se signe le front, par la ville, en écoutant mes merveilles. On doit bien les conter aux veillées, car elles n'ont pas leurs pareilles. » Rutebeuf s'est composé une sorte d'épithaphe anticipée intitulée : *La mort Rutebeuf*, animée d'un sentiment très-grave, très-sincère et très-pieux. Il n'aurait eu garde d'écrire le quatrain bien connu dans lequel Villon annonce si lestement sa pendaison prochaine.

Rutebeuf a surtout de la vigueur, de l'âpreté et de la verve ; c'est le type bien caractérisé du poète populaire. Il ne possède ni l'art d'Adam de La Halle, le poète bourgeois, ni l'élégance naturelle de Denys Piramus, le poète patricien. La grâce lui manque souvent, aussi le goût et la mesure. Il le reconnaît lui-même et paraît s'en vanter ; il signe presque toutes ses pièces avec ce jeu de mots que son nom lui fournit :

Rutebeuf rudement oeuvre,
 Qui est dit de rude et de buef.

C'est en effet un rude ouvrier qui ne craint ni les saillies triviales, ni les allégories excessives, ni les brutales peintures. Il vise avant tout à la force et à l'énergie. Son pinceau aux couleurs violentes, ami de la réalité crue, ne fait pas la moindre concession à la fantaisie, au charme, à ce que nous nommons l'idéal. Si, par exemple, il décrit sainte Marie l'Égyptienne dans la forêt où, depuis de longues années, elle vit comme une bête sauvage, il ne songera nullement à embellir le portrait, il dira :

Char ot noire com pié de cygne ;
 Sa poitrine devint mossue,
 Tant fu de pluie debatue.
 Les bras, les lous dois et les mains,
 Avoit plus noirs, et c'ert du mains,
 Que n' est ne pois ne arremenz.
 Ses ongles rooingnoit aus deuz.

Ne samble qu' ele ait point de ventre,
 Por ce que viande n' i entre.
 Les piez avoit crevez desus,
 Desous navrez que ne pot plus;
 Quant une espine la poingnoit,
 En Dieu priant les mains joingnoit.
 De l' eve bevoit au ruissel...

« Elle avait la chair noire comme la patte du cygne. Sa poitrine devint moussue, tant elle fut battue par la pluie. Ses bras, ses longs doigts et ses mains étaient plus noirs, et c'est peu dire, que la poix ni l'encre. Elle rongea ses ongles avec ses dents. Il semblait qu'elle n'eût point de ventre, parce qu'aucune viande n'y entraît. Ses pieds étaient crevés par-dessus, par-dessous blessés on ne peut davantage. Quand une épine la piquait, en priant Dieu, elle joignait les mains. Elle buvait de l'eau au ruisseau. »

Il y a loin de cette affreuse image aux fraîches et voluptueuses solitaires que peindront les peintres de la Renaissance italienne.

Rutebeuf, rare exception parmi les poètes de son temps, n'a pas écrit une seule chanson d'amour. Les tendres sentiments qui ont besoin pour s'épanouir des loisirs heureux, cette « douce douleur » qui tue si élégamment Denys Piramus, n'apparaissent jamais dans ses vers. Nous avons vu ce qu'il dit de sa femme, c'est là toute l'effusion de sa tendresse.

Par les opinions qu'il exprime et les idées qu'il défend, Rutebeuf représente exactement la fin du XIII^e siècle. Cette époque ressemble au moment où l'orage s'annonce par des signes précurseurs, mais n'a pas éclaté encore. Louis IX achève son règne; Philippe le Bel monte sur le trône. Les mortelles dissensions qui vont ruiner le monde théocratique et féodal ne font que poindre et se dessiner à l'horizon. Les esprits les pressentent; la satire contre le clergé devient de plus en plus violente et irritée; mais la foi conserve presque toute sa vivacité et sa puissance. Le contraste n'est nulle part plus franchement marqué que dans les œuvres de notre trouvère. Rutebeuf compose à la fois les belles prières du *Miracle de Theophilus*, et des facéties qui ressemblent étrangement à des impiétés. Il rime tour à tour la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie* et le fabliau de *Frère Denise*. Il fait entendre en même temps de chaleureux appels à la croisade et de fougueuses invectives contre Rome et tous les ordres religieux. D'un côté, nous trouvons la *Complainte d'outre-mer* dont le mouvement est si remarquable :

Empereor et roi et conte,
 Et duc et prince, à cui l' en conte
 Romanz divers, por vous esbatre,
 De cels qui se seulent combatre,
 Ça en arriers por sainte Yglise,
 Quar me dites par quel servise
 Vous cuidiez avoir paradis.
 Cil le gaaiguerent jadis
 Dont vous oez ces romans lire,
 Par la paine et par le martire
 Que leur cors souffrirent sor terre.
 Vez ci le tems ; Diex vous vient querre,
 Bras estendus de son sanc tains...
 Recommenciez novele estoire.

« Empereurs et rois et comtes, et ducs et princes, à qui l'on conte romans divers, pour vous divertir, sur ceux qui ont combattu au temps passé pour la sainte Église, dites moi par quels services vous croyez avoir le paradis. Ceux-là l'ont gagné jadis, dont vous entendez lire ces romans, par la peine et par le martyre que leurs corps souffrirent sur terre. Voici le temps : Dieu vient vous chercher, les bras étendus teints de son sang. Recommencez une nouvelle histoire. »

D'autre part, nous lisons une suite de satires mordantes et vigoureuses : *contre les Jacobins, contre les Béguines, contre les Ordres de Paris* ; les pièces intitulées *le Pharisian, De l'estat du monde ; le Dit d'Ypocrisie* dirigé contre la cour romaine :

Laiens vendent, je vous afi,
 Le patrimoine au Crucifi
 A boens deniers sés et contens.

« Là ils vendent, je vous le certifie, le patrimoine du Crucifié à bons deniers secs et comptants. »

Les derniers vers qu'il a écrits : la *Complainte de la sainte Église*, qu'on peut dater de 1286 environ, sont véritablement les *novissima verba* du XIII^e siècle. Cette complainte débute ainsi :

Sainte Eglise se plaint ; ce n' est mie mervelle.
 Caseuns de guerroier contre li s' apatelle.
 Si fil sont endormi N' est nul qui por li velle.
 Elle est en grant peril, se Diex ne la conselle.
 Puisque justice cloce, et drois pent et enclue,
 Et verites cancelle, et loiautés decline,
 Et carités refroide, et fois faut et define,
 Jou dit qu' il n' a ou monde fondement ne racine.

« Sainte Église se plaint; cela n'est pas merveille. Chacun à guerroyer contre elle s'apprête. Ses fils sont endormis. Pour elle nul ne veille. Elle est en grand péril, si Dieu ne la conseille. Puisque justice boite, que le droit penche et incline, que la vérité chancelle, que la loyauté décline, que la charité se refroidit, que la foi est défaillante, je dis qu'il n'y a plus au monde ni fondement ni racine. »

Rutebeuf semble comprendre la situation critique où se trouve en ce moment la société féodale; on touche au xiv^e siècle, c'est-à-dire à la période de rapide décadence; le monde ancien n'a plus, en effet, ni fondement ni racine. Rutebeuf, avec ses *complaintes*, ses *placatus* sur toutes choses, genre qu'il n'a pas inventé mais qu'il s'est approprié, est comme le prophète de cette prochaine et inévitable destruction.

Voulant reproduire ici une pièce entière de Rutebeuf, nous nous sommes décidé pour la controverse du Croisé et du Décroisé. Moins éloquente que la *Complainte d'outre-mer*, moins indignée que la *Complainte de Guillaume de Saint-Amour*, elle est plus caractéristique, elle exprime mieux l'état des esprits, elle est un des signes du temps. On peut dire qu'elle ferme la période des croisades qui est justement la grande époque du moyen âge; cette pièce fut composée entre 1260 et 1270; il n'y aura plus au delà de cette date que la malheureuse expédition de Tunis où saint Louis mourra. Rutebeuf, en faisant triompher à la fin le croisé, en faisant céder et fléchir l'adversaire de la croisade, s'abuse donc, ou plutôt on peut prévoir que la résolution qu'il leur prête ne tiendra pas longtemps; les raisonnements du croisé ne suffiront pas à engendrer cette foi active capable de surmonter tant d'obstacles et de vaincre tant de résistances: ni le croisé ni le décroisé n'iront outre-mer. Du moment où ces pèlerinages de l'enthousiasme guerrier deviennent matière à discussion, ils sont finis. Aussi a-t-on prétendu que Rutebeuf dans sa conclusion n'était pas sincère. On s'est trompé à notre avis. Dire comme Legrand d'Aussy que cette conclusion n'est qu'une bouffonnerie qui a pour but de révolter le lecteur, c'est manquer absolument d'intelligence historique. Supposer même, comme M. Villemain, que c'est une précaution et un passe-port de la liberté, c'est prêter au trouvère des timidités et des malices qui ne sont point de ce temps-là. Le satirique qui déclarait une guerre acharnée aux moines tout-puissants, qui blâmait ouvertement la faiblesse du roi dans l'affaire du docteur Guillaume de Saint-Amour :

Mestre Guillaume ont escillié
 Ou li rois ou li apostoles...
 Qui escille homme sans reson,
 Je di que Diex qui vit et regne
 Le doit escillier de son regne.

« Ou le roi ou le pape ont exilé maître Guillaume. Celui qui condamne sans raison un homme à l'exil, je dis que Dieu qui vit et règne l'exilera de son royaume, » Rutebeuf n'eût pas été embarrassé d'exprimer une opinion défavorable à la croisade. Rutebeuf est donc sincère dans cette pièce aussi bien que dans la complainte d'outre-mer où le sentiment est beaucoup plus exalté. De la première croisade de saint Louis à la seconde, l'enthousiasme avait été diminuant. Au moment où va commencer celle-ci, il restait dans les esprits une sorte de conviction et d'obstination plutôt qu'un élan véritable. C'est cette disposition des âmes que traduit le croisé de Rutebeuf. Dans ce curieux dialogue, c'est la logique, la raison religieuse qui parle, plutôt qu'un zèle ardent; on y trouvera non pas une poésie entraînante, mais une remarquable fermeté de pensée et de langage.

La strophe employée par Rutebeuf dans cette pièce a huit vers sur deux rimes entrelacées qui sont, excepté dans quatre strophes, alternativement masculines et féminines. La règle du mélange des rimes sera encore plus de trois cents ans avant de s'établir dans la prosodie française, mais elle paraît avoir été pressentie par notre poète et par quelques chansonniers du XIII^e siècle.